

**MOOR (de)** (*Eugène-François-Alphonse-Marie*) (Baron), Avocat (Malines, 22.8.1857 — Bruxelles, 31.8.1921).

Le baron de Moor fut une personnalité très connue du barreau de la capitale. Ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats près la Cour d'appel de Bruxelles, il fut aussi juge suppléant au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance. Le 21 août 1889, il fut nommé auditeur du Conseil supérieur du Congo. Un arrêté royal du 11 février 1903 annonça sa nomination comme conseiller de cet organisme, titre qu'il conserva jusqu'au 27 mai 1910. Il obtint à cette date la démission honorable de ses fonctions. Le baron de Moor était le frère du général baron de Moor, aide de camp du Roi.

Publication. — *Congo (Études)*, Anvers, Legros, 1892, p. 107.

[W. R.] 8 février 1953.  
Marie-Louise Comeliau.

*Bull. offi.*, 1889, p. 164. — *Id.*, 1903, p. 33. — *Id.*, 1910, p. 536. — *Trib. cong.*, 29 oct. 1921, p. 3.